



Mr le directeur des ressources humaines.

Le Mercredi 11 octobre, vous nous avez présenté votre projet de mise en place d'un nouveau système de planification du travail en 3X8 Continu.

Suite à cette annonce, les organisations syndicales ont rencontré une très grande majorité des salariés concernés. Leur positionnement est ferme et sans appel, ils ne souhaitent pas que nous poursuivions la négociation concernant un tel projet basé sur le « self-planning ».

Sans mandat de leur part, les organisations CGT – CFDT – FO et CFE/CGC, en intersyndicales, ne peuvent donc plus participer à cette négociation.

Nous attendons rapidement une réponse de votre part quant à votre volonté de poursuivre ou non la mise en place de ce "Self Planning"